

Bilan Carbone®

agir pour la planète

Développement durable, CO2, protection de l'environnement, écologie, c'est aujourd'hui ce qui retient l'attention de l'opinion publique. Il est temps de faire quelque chose pour la planète, le message est d'actualité et c'est dans ce cadre que s'inscrit « le Bilan Carbone® »



En dépit de ces espaces de nature, la Nouvelle-Calédonie est en Océanie un des plus importants producteurs de GES.

consommés ou encore les kilomètres parcourus par les véhicules de fonction. En quantifiant toutes les sources potentielles d'émissions de GES et après avoir localisé les postes

qui produisent le plus de GES, la SRP préconise alors les actions à mettre en oeuvre pour diminuer ces émissions de gaz.

C'est la raison pour laquelle, des entreprises comme la SLN, Enercal ou des hôtels se montrent intéressées pour obtenir ces

bilans énergétiques. Il est important de préciser qu'il y a beaucoup de travail à faire.

En Océanie, la Nouvelle-Calédonie est considéré comme un gros producteur de GES et pour atteindre les objectifs de réduction fixés par le protocole de Kyoto et accepté par plus de cent pays, il faudrait réduire les émissions de GES par six.

Une action économique

La Société de Recherche du Pacifique est habilitée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), pour mettre en oeuvre ce Bilan Carbone® qui, au-delà de l'action écologique a des répercussions économiques pour l'entreprise. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre, c'est réduire les frais de l'entreprise. Le Bilan Carbone® que propose la SRP sert à réduire la dépendance au pétrole d'une entreprise mais permet également aux entreprises ou aux collectivités de disposer d'un outil de communication pour réduire les Gaz à Effet de Serre.

La méthode du Bilan Carbone® se décompose en six étapes. Sensibilisation, définition du champ

d'investigation, collecte des données, comptabilisation, pistes permettant les réductions d'émissions et actions concrètes. La SRP par ses études, calcule combien une entreprise rejette dans l'atmosphère de GES par sa production. Elle prend en compte des critères très variés comme la climatisation des locaux ou les litres d'essence

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre, c'est réduire les frais de l'entreprise.

En dépit de ces espaces de nature, la Nouvelle-Calédonie est en Océanie un des plus importants producteurs de GES.

